



TERRITOIRES citoyens
L'association des Conseils de développement
et des démarches participatives en PACA

Le **Conseil de Développement du Pays de la Provence Verte** et l'association **Territoires citoyens** organisent une soirée de **RENCONTRE-DEBAT** sur la réforme territoriale dans le contexte des 3 volets du projet de loi de décentralisation, ainsi que sur la future organisation territoriale de la Provence Verte :

Jeudi 28 novembre 2013 à Sainte-Anastasie-sur-Issole
Salle polyvalente de 18h30 à 21h

**La nouvelle étape de la DÉCENTRALISATION
Et la future ORGANISATION TERRITORIALE
de la Provence Verte**

Nous avons invité pour ce débat deux experts et un témoin local :

- **Georges GONTCHAROFF**, administrateur de l'Union Nationale des Acteurs et des structures du Développement Local (UNADEL) et expert des questions de développement territorial « *Quel regard porter sur la nouvelle étape de décentralisation ? Quelles conséquences pour les territoires ?* »
- **Laurent BIELICKI**, Directeur de l'Association Régionale pour le Développement Local en Provence Alpes Côte d'Azur (ARDL PACA) « *comment faire projet de territoire demain ?* »
- **André GUIOL**, Président de la Communauté de communes du Val d'Issole, Maire de Néoules « *témoignage et retour d'expérience sur le projet de communauté d'agglomération en Provence Verte* »

Autour des questions suivantes :

- Quel sera l'impact de cette réforme sur le territoire de la Provence Verte ?
- Comment sera possible un développement local pour nos communes dans le cadre de cette réforme ?
- Comment est organisé notre territoire ? et qu'est ce qu'une communauté d'agglomération ? Quelles sont les différences entre une communauté de communes et une communauté d'agglomération ?
- Quels sont les grands enjeux de l'intercommunalité pour les citoyens aujourd'hui ?

Cette réunion /débat s'adresse à un public large : habitants, associations, élus, syndicats, membres des compagnies consulaires ou d'instances participatives ainsi qu'aux responsables économiques du territoire. Elle sera suivie d'un **Buffet dinatoire**.